

DEMANDE DE PERMIS DE FEU D'ARTIFICE

Attention! La demande ne sera pas traitée si des informations sont manquantes.

SECTION 1				
Renseignements généraux du requérant				
Nom :		Prénom :		
Adresse :		Ville :	Code postal :	
Courriel :			Téléphone :	
Propriétaire <input type="checkbox"/>	Locataire <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	Superficie du terrain (minimum 900 m ²)	

SECTION 2
Éléments à fournir
Une autorisation écrite du propriétaire dans le cas d'un emplacement en location. <input type="checkbox"/>
Une autorisation du comité de gestion dans le cas d'un emplacement en copropriété (condos). <input type="checkbox"/>

SECTION 3		
Renseignements spécifiques de la demande		
Adresse visée pour le feu d'artifice :		
<u>Municipalité visée</u>		
Ayer's Cliff <input type="checkbox"/>	Canton de Stanstead <input type="checkbox"/>	Hatley <input type="checkbox"/>
Magog <input type="checkbox"/>	Sainte-Catherine-de-Hatley <input type="checkbox"/>	Stanstead <input type="checkbox"/>
À quelle date voulez-vous que votre permis soit effectif?		
Vous désirez recevoir votre permis par :	courriel <input type="checkbox"/>	poste <input type="checkbox"/> je viendrai le chercher <input type="checkbox"/>

Après avoir compléter le croquis à la page suivante, veuillez envoyer votre demande de permis par courriel à preventionincendie@ville.magog.qc.ca ou le remettre en personne soit au bureau de la prévention incendie de Magog situé au 520, rue Saint-Luc ou à l'hôtel de ville de votre municipalité. La demande sera traitée dans les sept jours ouvrables suivant la réception de la demande.

